

● 2023

Les **POMI** dans nos **territoires**





Cordon sableux à l'embouchure de la Têt © D.RIVOALLAN/Association MRM

**Comment garantir le succès
de la reproduction sur la Têt ?**

P 4-5

L'Argens, un potentiel non exploité

P 6-7

**Le vieux Rhône de Donzère : enjeux
présents et à venir**

P 8-9



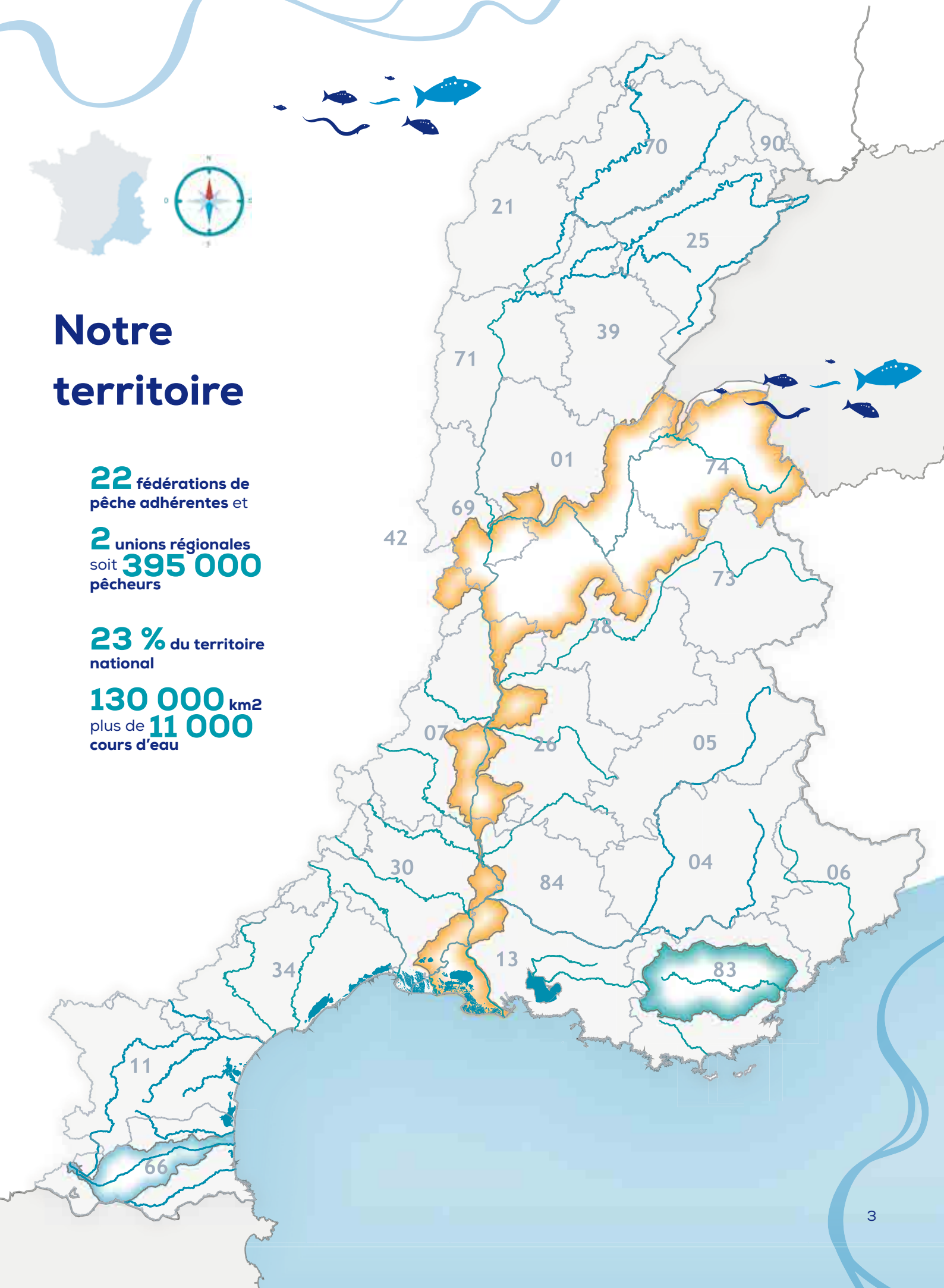
Notre territoire

22 fédérations de pêche adhérentes et

2 unions régionales
soit **395 000**
pêcheurs

23 % du territoire
national

130 000 km²
plus de **11 000**
cours d'eau





Comment garantir le succès de la reproduction sur la Têt ?



Fleuve côtier des Pyrénées Orientales, la Têt est, depuis l'aménagement en 2015 d'une passe à poissons au seuil de Canet en Roussillon (1^{er} ouvrage à la mer) colonisée chaque année par les aloses. Pour évaluer la reconquête du milieu, une synergie multi-partenaire se met en place autour de différentes techniques comme l'ADN environnemental, des captures à la ligne grâce à des pêcheurs sentinelles ou le suivi de la reproduction.

Du signal de présence des aloses à la mise en place d'un suivi

Depuis 2015, la Têt est colonisée chaque année par les aloses (informations issues de pêcheurs à la ligne et de prélèvements ADN positifs en 2020 et 2021).

Il est donc apparu **nécessaire de mieux caractériser cette colonisation au regard des travaux de restauration de la continuité déjà réalisés et de ceux à venir.**

En 2018 et 2022, MRM a cartographié **les habitats propices à la reproduction.** Ils se trouvent pour la plupart à l'amont de Perpignan.

En complément, grâce à l'investissement des partenaires locaux, des nuits de prospections à la recherche de bulls ont été mises en place en 2022 et 2023, ce qui s'est soldé par l'absence de bull en 2022 et une **activité de reproduction très intense en 2023 à l'aval du Passage à gué de Villelongue (262 bulls).**

2 espèces migratrices présentes
(pas de lamproie observée à notre connaissance)

15 km colonisables

sur **21** km de ZAP

3 ouvrages sur **4** équipés



La ZAP Alose presque totalement accessible

De nombreux investissements ont été menés sur la Têt depuis 2015 pour restaurer la continuité. Les objectifs pour l'Alose sont quasiment atteints.

La plupart des seuils présents sur la ZAP sont en effet équipés (Canet en Roussillon depuis 2015 ; passage à gué du parc des Expos et radier Pont Joffre en 2021 et 2022).

La franchissabilité du seuil SNCF devrait être améliorée à l'horizon 2025.

Les passages à gué de Villelongue et de Bompas sont considérés franchissables.

Seul le seuil du Soler 1 (ouvrage de la zone d'actions long terme) ne fait pas l'objet d'un projet de restauration.



Seuil de Canet © MRM

Un milieu sous tension

Les habitats potentiellement favorables pour la reproduction à l'amont de Perpignan sont nombreux mais présentent un **déficit sédimentaire problématique pour la survie des œufs**.

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Têt conduit un **projet de recharge sédimentaire** en cohérence avec la politique de restauration de la continuité. Ce dernier devrait compenser ce déficit et **rendre fonctionnels ces habitats nouvellement accessibles**.

La situation hydrique des Pyrénées-Orientales est critique. Au printemps 2023, le débit réservé de la Têt a été dérogé à 0,6 m³/s, loin des débits habituellement rencontrés (15 m³/s).

Les passages à gué de Villelongue et Bompas, considérés transparents, présentaient une marche que les aloses n'ont pas pu franchir.

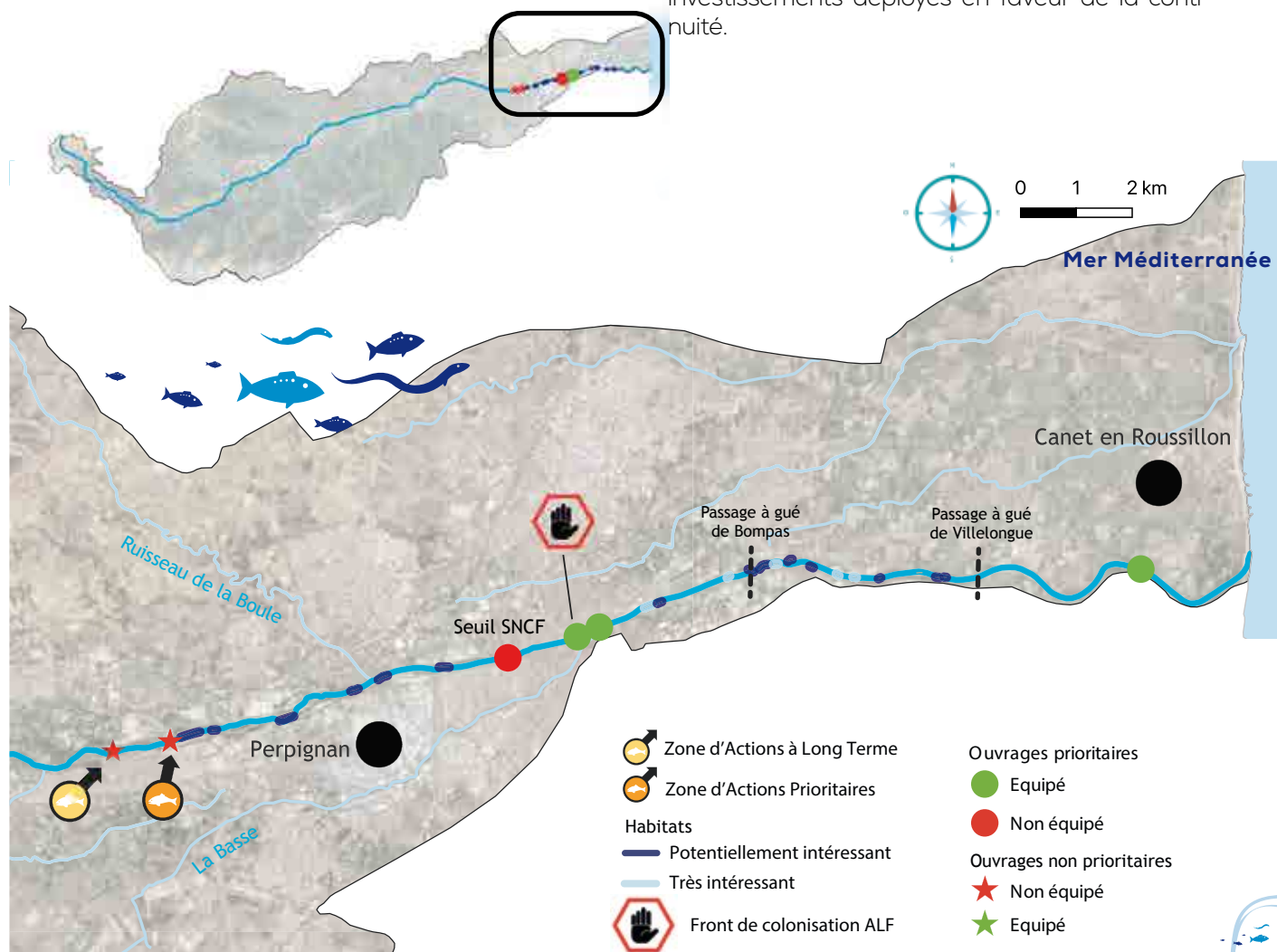
La totalité de la reproduction s'est donc déroulée en aval de Villelongue, sans garantie de la survie des œufs (frayère forcée).



Passage à gué de Villelongue © F.ALIX/MRM

Garantir le succès de la reproduction revêt un enjeu majeur sur la Têt sachant que cette situation va certainement se répéter dans les années à venir.

Une meilleure prise en compte des milieux dans la gestion de la ressource en eau est donc nécessaires pour ne pas desservir les nombreux investissements déployés en faveur de la continuité.





L'Argens, un potentiel non exploité



L'Argens est le seul fleuve côtier de Sud PACA colonisé par les aloses. 35 km de linéaire sont classés en Zone d'action prioritaire. Bien que des seuils limitent l'accès aux frayères, des travaux ont été effectués pour améliorer la continuité piscicole, et d'ici quelques années, tous les seuils de la ZAP devraient être franchissables. Il est donc crucial d'évaluer les bénéfices de ces projets.

Vers une restauration de la continuité piscicole

Les projets visant à favoriser la continuité piscicole de l'aloise se concentrent sur les 3 seuils bloquants situés dans la ZAP.

Le seuil du Verteil, longtemps infranchissable, a été équipé d'une passe à poissons en 2022. Le seuil du Béal devrait être équipé d'une passe à l'été 2024.

Enfin, le seuil du Muy possède un ouvrage de franchissement depuis 2021.

Ainsi, **des efforts importants sont déployés sur l'Argens, et le suivi de la recolonisation des aloses s'annonce prometteur.**

Sur l'Argens, **les conditions hydrauliques sont parfois défavorables (absence de crues printanières), pouvant parfois conduire à l'ensablement de l'embouchure, empêchant tout accès au cours d'eau.**

Les désensablements réalisés par les gestionnaires locaux montrent une efficacité limitée vis à vis de la connectivité terre/mer. En outre, cette solution ne peut être que temporaire

Fonctionnalité des nouvelles passes

Une passe à poissons, même bien conçue, ne garantit pas le passage de 100% des aloses, espèce particulièrement sensible en terme de franchissement d'ouvrages. Par conséquent, un léger défaut (écoulements trop ou pas assez importants, formation de bulles à cause d'un embâcle, passages trop étroits...) peut entraîner un blocage important.

Le seuil du Verteil est identifié comme « site clé » par le PLAGEPOMI pour le suivi de l'Alose en Rhône-Méditerranée.

Le Syndicat du Var Est, propriétaire de l'ouvrage, a donc installé en **2022 un système de vidéo-comptage permettant à la fois de compléter le suivi pour le bassin Rhône-Méditerranée et de vérifier le fonctionnement du dispositif de franchissement.** La Fédération de pêche du Var en assure l'entretien et l'exploitation des données.

Les deux premières saisons ont vu peu de passages (seulement 3 et 1 aloses en 2022 et 2023) très certainement **en raison des faibles débits printaniers ayant conduit à la création d'un bouchon sableux de l'embouchure.**



Des habitats intéressants à rendre accessible

Il est essentiel que les aloses trouvent des frayères fonctionnelles pour assurer la survie des œufs et des alevins. En 2000 et 2018, MRM a cartographié les habitats potentiellement intéressants pour la reproduction, révélant que **les zones les plus favorables se situent sur le cours d'eau principal, en amont des seuils du Béal et du Muy.**

Avec 16 radiers propices (2 500 m cumulé), le bassin de l'Argens fait partie des **côtiers méditerranéens présentant le plus de potentialité de frayères**. Le cours d'eau peut donc jouer un **rôle important pour la résilience de l'espèce à l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée**.

Lorsque le seuil du Beal sera équipé, il sera intéressant de montrer la reconquête des secteurs amont. Des techniques comme l'ADNe et des prospections nocturnes sur les frayères potentielles peuvent montrer la présence des géniteurs en amont des ouvrages (et déceler d'éventuels problèmes de fonctionnement des dispositifs de franchissement) et permettre d'identifier les sites de reproduction fréquentés par les géniteurs.

L'Argens demeure un bassin anthropisé souffrant des pressions agricoles, touristiques, hydroélectriques et urbaines. Or, la qualité de l'eau et l'oxygénation du substrat où sont déposés les œufs jouent un rôle majeur pour le succès reproducteur.

Il faudra donc s'assurer d'une part de la qualité des nouveaux sites fréquentés pour la reproduction vis à vis de ces paramètres et d'autre part s'assurer du succès de la dévalaison, notamment que le bouchon sableux n'empêche pas alosons et géniteurs de rejoindre la mer.

Même si la colonisation de l'Argens est en général moins abondante que sur d'autres côtiers, les conditions hydrologiques sont très fluctuantes d'une année à l'autre.

On espère donc voir pour les saisons à venir, des remontées plus importantes qu'en 2022 et 2023.

3 aloses identifiées
à la station vidéo du Verteil en 2022

1 alose identifiée en 2023

2 500 m d'habitats intéressants

 Zone d'Actions Prioritaires

Ouvrages prioritaires

 Equipé

 Non équipé

Ouvrages

 Non équipé

 Equipé

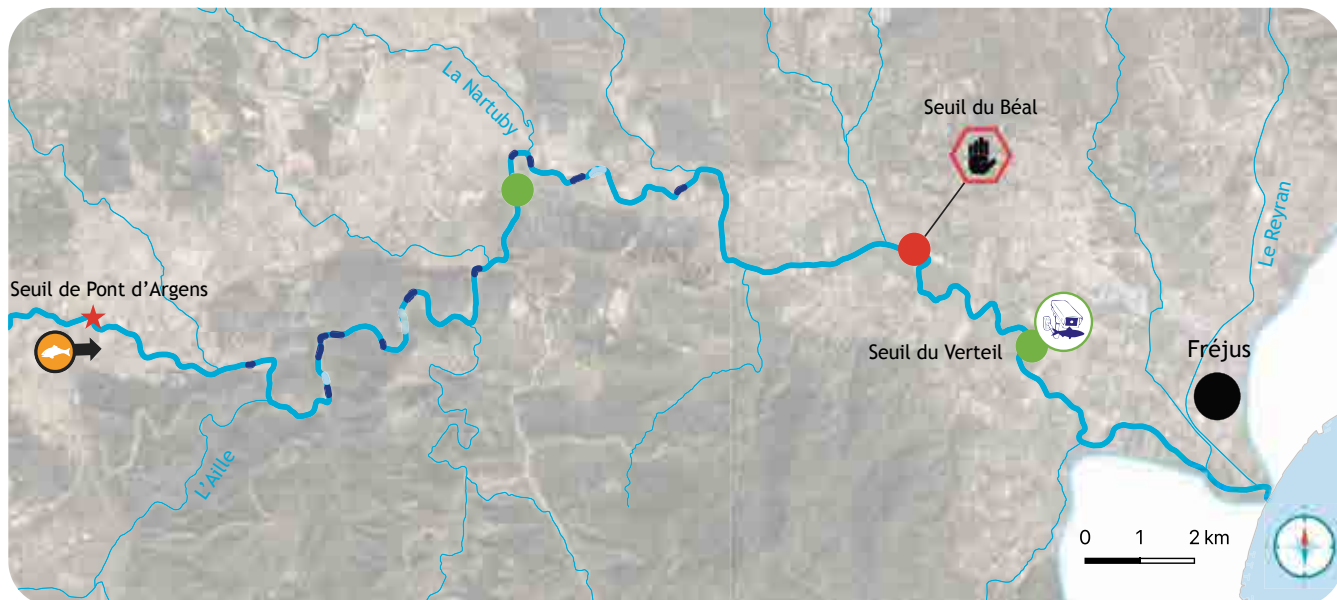
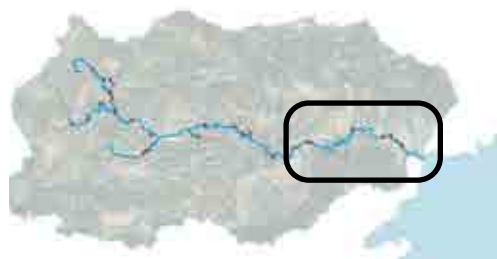
Habitats

 Potentiellement intéressant

 Très intéressant



Front de colonisation ALF





Le vieux Rhône de Donzère : enjeux présents et à venir



Le Rhône court circuité de Donzère revêt de nombreux enjeux vis-à-vis de l'Alose. En effet ce dernier, situé sur le 4^{ème} étage du Rhône à 160 km de la mer, est relativement facile d'accès grâce notamment aux éclusages poissons, comme en témoigne la colonisation annuelle du secteur. En outre, ce tronçon du Rhône constitue le premier secteur présentant des habitats favorables à la reproduction. Il comporte toutefois des obstacles le plaçant comme un des secteurs ayant les plus forts enjeux de continuité du Rhône pour les aloses qui souhaiteraient accéder à des habitats plus à l'amont.

Situation du Vieux Rhône de Donzère

Le Rhône est un territoire vaste et complexe, offrant un accès plus ou moins aisé aux habitats propices à la reproduction des aloses en lien avec la construction, depuis les années 50, des grands aménagements hydroélectriques.

Ces aménagements suivent majoritairement une configuration commune : un barrage de retenue (barrage de Donzère dans notre cas) créant un «Rhône court-circuité (RCC) ou Vieux Rhône» en aval, ainsi qu'un canal usiné abritant la centrale hydro-électrique ou usine-écluse (usine de Bollène dans notre cas).

Le RCC de Donzère est sur le 4^{ème} aménagement à environ 160 km de la mer. Dans le cadre de la prolongation de la concession du Rhône, un programme ambitieux de rétablissement de la continuité piscicole est prévu avec des ouvrages de franchissement sur 6 barrages jusqu'à Saint-Pierre-de-Boeuf : **le barrage de retenue de Beaucaire (1^{er} aménagement) sera équipé d'une passe à poissons adaptée à l'Alose en 2027 ; le barrage usine de Sauveterre (2^{ème} aménagement) est équipé d'une passe à bassins adaptée pour l'Alose depuis 2017.** Enfin, une passe à poissons devrait voir le jour sur le barrage de retenue de Caderousse à l'horizon 2030. Sur ces 3 premiers aménagements, la CNR effectue par ailleurs des ouvertures spécifiques des écluses pour les aloses chaque année de mars à juillet.



Schéma type des aménagements CNR © CNR

Le Vieux Rhône de Donzère, un habitat de choix pour les aloses

S'étendant sur 29 km, le Vieux Rhône de Donzère est régulièrement colonisé par les aloses (information recueillie grâce aux suivis de la reproduction depuis 1998 et de la pêche depuis 2001) avec des intensités très variables d'une année à l'autre (**jusqu'à 1 000 bulls et 250 captures comptabilisés/an**) et des habitats intéressants ont été recensés sur les secteurs amont (vieux Rhône de Rochemaure).

Dans ce contexte, il a paru pertinent à MRM de cartographier les habitats présents dans cette zone afin d'évaluer leur potentiel pour la reproduction des aloses.

Cette démarche revêt une importance particulière étant donné que :

- les **aloses ne peuvent pas franchir la passe à poissons du barrage de Donzère qui n'est pas adaptée à leur migration**
- il s'agit du premier aménagement pour lequel il n'y a **pas d'éclusages spécifiques pour les poissons**
- le réconfortement du barrage par **recharge sédimentaire est en projet.**



Usine-Ecluse de Bollène © MRM



Des habitats adaptés à la reproduction

Les prospections ont permis de cartographier **12 frayères potentielles** (correspondant à un linéaire cumulé de 4 km) dont **7 d'entre elles disposent d'une qualité intéressante à très intéressante** (10 % du linéaire prospecté). Nous sommes sur le même ordre de grandeur que le Vieux Rhône de Rochemaure.

L'utilisation de ces frayères par les aloses reste difficile à caractériser en raison des difficultés d'accès pour des opérateurs terrain et de leurs étendues (secteurs larges et frayères longues qui rendent difficiles les conditions d'écoutes). **Néanmoins, de la reproduction a été identifiée sur au moins 2 de ces frayères.**



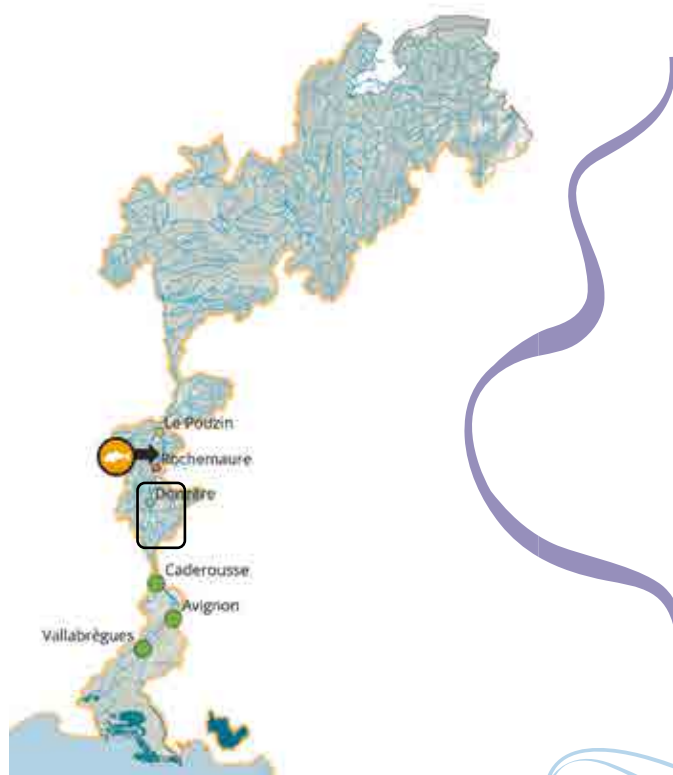
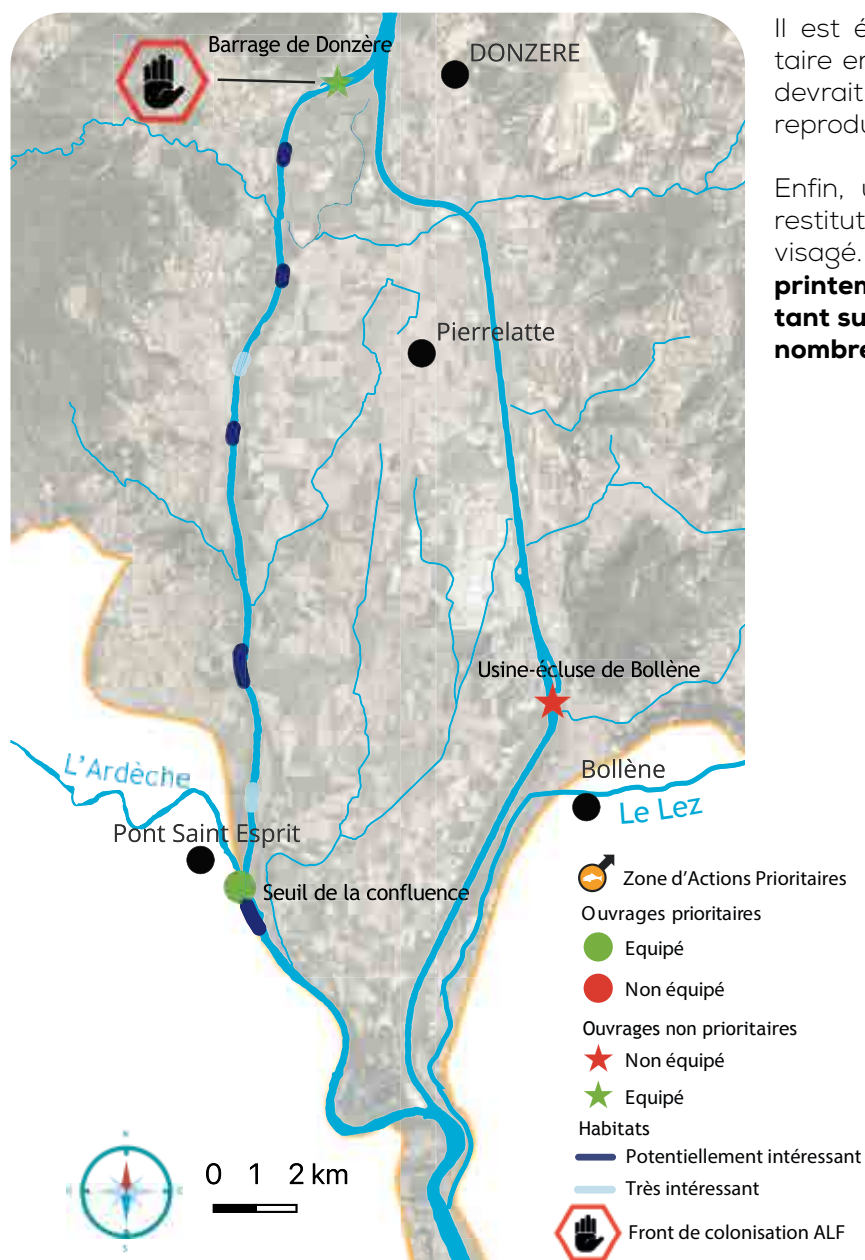
Barrage de Donzère © G.VERDOT/MRM

Des projets en cours et à venir

A ce jour, bien que les aloses profitent des écluses à bateau pour coloniser les secteurs amont, l'aménagement de Donzère constitue un frein à la continuité (absence d'éclusages spécifiques à Bollène et passe à poissons inadaptée pour l'aloise au barrage de Donzère). Cependant, des améliorations sont prévues dès 2024 pour cette passe, et une reprise complète est programmée d'ici 2030 lors de l'équipement du barrage par une petite centrale hydroélectrique.

Il est également à noter la recharge sédimentaire en cours en aval immédiat du barrage, qui devrait améliorer la qualité globale des habitats de reproduction le long du linéaire.

Enfin, un projet de modulation des débits de restitution, soutenu par DREAL et OFB est envisagé. Ce dernier vise à **augmenter le débit au printemps, favorisant ainsi l'attrait des aloses tant sur le Vieux Rhône que sur l'Ardèche, où de nombreux habitats favorables sont présents.**



Financeurs

L'Association Migrateurs Rhône-Méditerranée ne pourrait agir sans l'engagement durable de ses partenaires financiers



Membres de l'Association Migrateurs Rhône-Méditerranée

Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique :

- Ain
- Alpes de Haute-Provence
- Hautes-Alpes
- Alpes-Maritimes
- Ardèche
- Aude
- Bouches-du-Rhône
- Corse
- Drôme
- Gard
- Hérault
- Isère
- Jura
- Loire
- Pyrénées-Orientales
- Rhône
- Haute-Saône
- Saône et Loire
- Savoie
- Haute-Savoie
- Var
- Vaucluse

Association Régionale des Fédérations de Pêche de PACA (ARFPPMA PACA)

Association Régionale des Fédérations de Pêche Auvergne Rhône-Alpes (ARPARA).

ASSOCIATION MIGRATEURS RHÔNE-MÉDITERRANÉE

ZI Nord, rue André Chamson, 13200 Arles

contact@migrateursrhonemediterranee.org

Tél. : 04 90 93 39 32

www.migrateursrhonemediterranee.org

